



VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Bulletin communal

Vivre ici



Dent de Lys enneigée

Administration communale
Avenue de la Gare 33
1618 Châtel-St-Denis
www.chatel-st-denis.ch

Décembre 2017
Edition n° 71



Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter l'édition n° 71 du bulletin communal « Vivre Ici ».

Il vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et
vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018.



Sommaire



Partie bleue :	Informations des services communaux et cantonaux
Partie verte :	Informations pratiques
Partie jaune :	Sociétés culturelles
Partie rouge :	Sociétés sportives

Personnel communal

Arrivées :

- ✿ Le 21.08.2017, Noémie Charrière et Florian Favre ont débuté leur apprentissage d'employée de commerce et de forestier-bûcheron auprès de la Commune de Châtel-St-Denis, pour une période de 3 ans.
- ✿ Joëlle Dermont et Patricia Jordan ont rejoint toute l'équipe de l'Accueil extrascolaire depuis la rentrée scolaire 2017-2018.
- ✿ Véronique Niederer a été engagée en qualité de comptable à 80 % depuis le 01.10.2017, en remplacement de Mélanie Grand.
- ✿ Julien Zanetti, qui a brillamment obtenu son CFC de forestier-bûcheron à fin août 2017, a été engagé à 100 % au Service des forêts à partir du 01.11.2017.

Départs :

- ✿ Rose-Marie Bérard est retraitée depuis le 01.03.2017, après 29 ans d'activités auprès de la Commune.
- ✿ Mélanie Grand a décidé de changer d'orientation professionnelle et a quitté ses fonctions au 31.08.2017.
- ✿ Le 12.09.2017, Ethan Genoud a cessé son apprentissage d'employé de commerce.
- ✿ Franck Rime a quitté son poste de forestier-bûcheron, le 30.09.2017, dans le but de changer d'orientation professionnelle

Anniversaires de service :

- ✿ Le 01.07.2017, Jean-Luc Demierre a fêté 10 ans d'activités au Service de la voirie.
- ✿ Le 01.09.2017, Pascal Genoud a fêté 15 ans d'activités en qualité d'Ingénieur de ville.
- ✿ Le 01.09.2017, Stéphane Simecek a fêté ses 15 ans de services à la voirie.
- ✿ Le 01.09.2017, Marie-Noëlle Vaucher a fêté ses 15 ans d'activités auprès de l'administration.



Bérard Rose-Marie – Départ à la retraite

Bonne Retraite

Après 29 années de bons et loyaux services envers la Commune de Châtel-St-Denis, Rose-Marie Bérard a décidé de prendre une retraite bien méritée.

C'est le 1^{er} septembre 1988 que Rose-Marie fut engagée en qualité de concierge pour les écoles. D'abord concierge du bâtiment de Fruence, elle a rejoint par la suite ses collègues au Bourg, après la construction de la nouvelle école.

De nature calme, souriante et agréable, Rose-Marie a toujours apprécié de travailler dans une atmosphère scolaire qui demande beaucoup de rigueur et de la discipline. Elle avait un bon feeling avec les enfants et un excellent contact avec les différents enseignants qu'elle côtoyait.

Par la suite, Rose-Marie s'est même engagée, en plus de la conciergerie, dans la surveillance des devoirs des élèves primaires, tâche qu'elle effectue encore aujourd'hui.

Le Conseil communal tient à remercier Rose-Marie Bérard pour sa fidélité et son dévouement et lui souhaite d'ores et déjà une magnifique retraite, entourée de sa famille et en bonne santé.

Pour ne pas polluer les cours d'eau, ne jetez rien dans les caniveaux...



Saviez-vous que ce que vous jetez dans le caniveau ou la grille de route finit généralement directement dans le cours d'eau le plus proche, causant des pollutions du milieu aquatique et une détérioration de l'écosystème ? Pour rappeler à la population fribourgeoise qu'il ne faut pas se débarrasser de déchets ou de liquides sur les chaussées et les places, des plaquettes informatives seront posées à proximité des grilles d'eau de pluie au fur et à mesure de la réfection des routes cantonales.

Les bouches ou grilles d'égout portent très mal leur nom. Leur appellation pourrait effectivement faire penser que ces éléments de voirie sont raccordés à des stations d'épuration. Ce n'est pourtant que rarement le cas. Les eaux sales et les petits déchets que l'on jette dans le caniveau, la bouche ou la grille de route finissent le plus souvent directement dans la rivière, avec pour conséquence la pollution de l'eau et des écosystèmes, pouvant occasionner la mort de poissons.

Le fait de jeter des déchets en tous genres dans les grilles de route mène souvent à des pollutions diffuses. Une étude a montré qu'un seul mégot contenait suffisamment de poison pour tuer la moitié des petits poissons mis dans un litre d'eau en seulement 96 heures. Il existe des polluants très toxiques pour la faune et la flore aquatique:

- l'eau de Javel utilisée pour nettoyer les toits ou les terrasses;
- les produits de nettoyage utilisés par exemple pour laver sa voiture ou son vélo;
- les produits phytosanitaires;
- la peinture (attention à ne pas jeter l'eau dans une grille après avoir lavé ses pinceaux);
- le ciment employé pour les petits ou grands travaux.

Lors des travaux d'entretien des routes cantonales ou de la construction de nouvelles routes, le SPC posera des plaquettes informatives "Ne polluez pas nos eaux" dans le périmètre des surfaces bâties. Les premières plaquettes ont été posées le 15 septembre 2017 à proximité de la gare de Rosé à Avry.



Application FRIAC – Gestion électronique des procédures de constructions

FRIAC (**F**ribourg - **A**utorisation de **C**onstruire) permettra une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire préalables, ordinaires et simplifiées.

La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers.

La phase-pilote de la mise en service de FRIAC débutera le 1er février 2018, avec 9 communes dont celle de Châtel-St-Denis. Dans ces communes, les dossiers de demande de permis de construire (ordinaire, simplifiée et préalable) devront être déposés de manière électronique, via l'application FRIAC. Pour ce faire, les personnes concernées devront se créer un compte informatique personnel de l'Etat, qui leur permettra de gérer et de déposer leur dossier en ligne. Les dossiers pourront toutefois être déposés et traités sous forme papier durant une phase de transition de deux mois. Le Service technique encourage toutefois les requérants qui souhaitent déposer un dossier d'enquête à partir du 01.02.2018 à utiliser FRIAC.

Pour garantir à chacun/e la possibilité d'effectuer une demande de permis de construire, le/la requérant/e pourra demander à la Commune, subsidiairement au SeCA, et contre émoluments, la saisie électronique de la demande, des plans et des annexes nécessaires. Dans un premier temps, un nombre déterminé de dossiers papier sera demandé en parallèle au dépôt électronique, en fonction de la procédure. Cette question sera réexaminée lorsque la législation cantonale aura déterminé les moyens d'identification et d'authentification électroniques reconnus par l'Etat dans le cadre des procédures administratives et que les bases de l'archivage de documents numériques auront été posées.

L'administration notifiera également le permis de construire ainsi que toute autre décision au sens des articles 4 et 66 CPJA au format papier, par la poste et par publication (art. 34, 35 et 68 CPJA). L'envoi des décisions s'effectuera sous forme électronique lorsque l'Etat disposera des bases légales et des infrastructures techniques garantissant la reconnaissance de ce mode de procéder.

Commune de Châtel-St-Denis – Budgets 2018

Les budgets 2018 de la Commune de Châtel-St-Denis seront soumis au Conseil général en date du 14 décembre 2017. Les informations seront ensuite consultables sur le site www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique « Administration » puis « Budgets ». A partir du 14 décembre, vous aurez également la possibilité de demander les informations directement auprès du département des finances.

Le Service des finances et le Conseil communal encouragent vivement la population à en prendre connaissance.

Vente de sapins de Noël

La vente des sapins de Noël aura lieu le

Samedi 16 décembre 2017, de 8h00 à 12h00

devant le tunnel du PSS (entrée donnant sur la passerelle de la Veveyse, Rte des Artisans).

Pour rappel, il est interdit de couper les sapins dans les forêts communales.



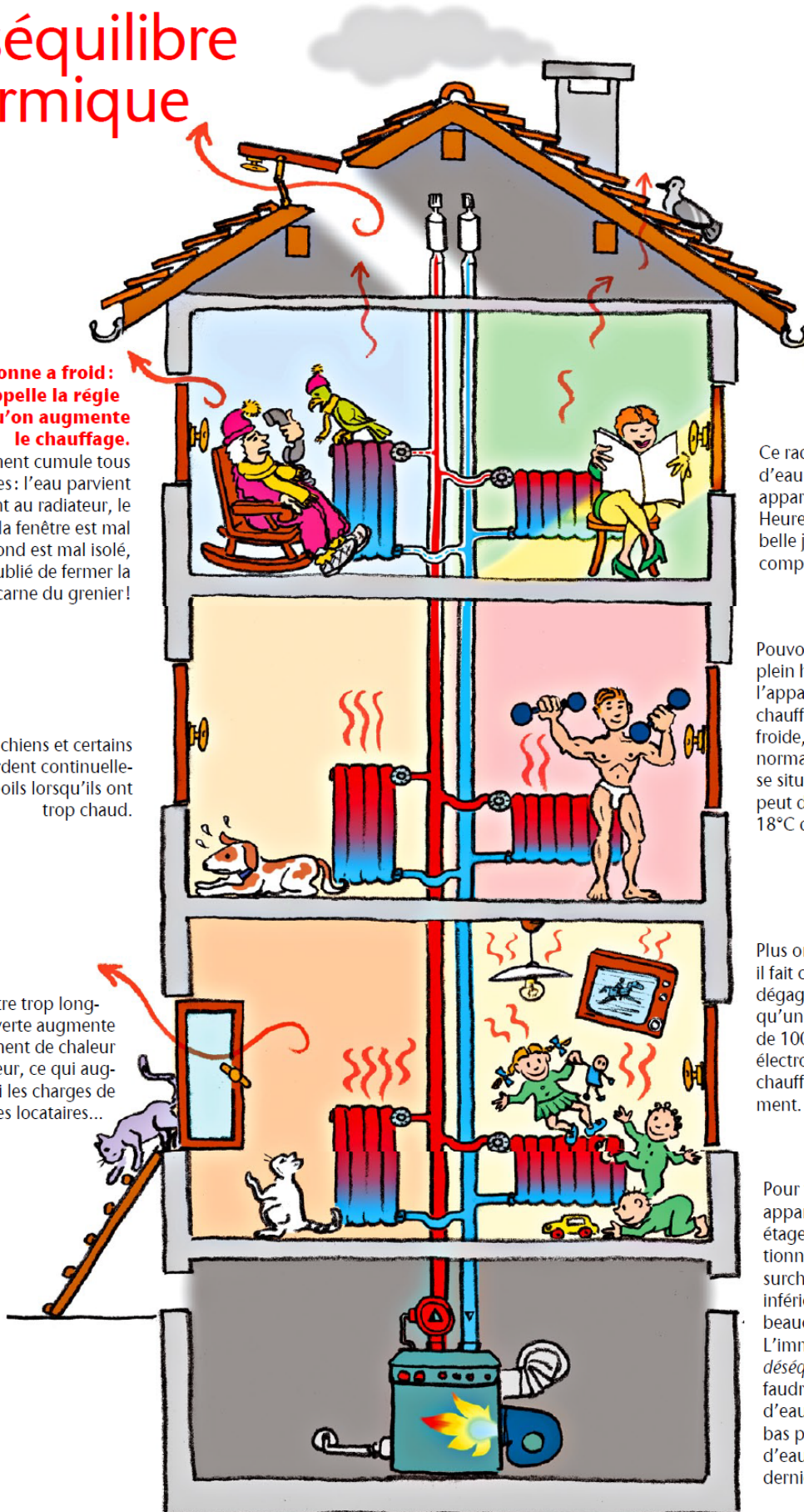


Déséquilibre thermique

Cette personne a froid : elle appelle la régule pour qu'on augmente le chauffage.
Son appartement cumule tous les problèmes : l'eau parvient faiblement au radiateur, le cadre de la fenêtre est mal ajusté, le plafond est mal isolé, et on a oublié de fermer la lucarne du grenier!

Certains chiens et certains chats perdent continuellement leurs poils lorsqu'ils ont trop chaud.

Une fenêtre trop longtemps ouverte augmente le dégagement de chaleur du radiateur, ce qui augmente aussi les charges de tous les locataires...



Ce radiateur reçoit moins d'eau chaude que ceux des appartements du dessous. Heureusement, en cette belle journée, le soleil compense...

Pouvoir vivre en slip en plein hiver, c'est signe que l'appartement est trop chauffé. Pendant la saison froide, la température normale d'un logement se situe à 20-21°C. Et elle peut descendre jusqu'à 17-18°C durant la nuit.

Plus on est nombreux, plus il fait chaud : une personne dégage autant de chaleur qu'une ampoule ordinaire de 100 watts. Les appareils électroniques et ménagers chauffent aussi l'appartement.

Pour tenter de chauffer les appartements du dernier étage, la chaudière fonctionne à pleine puissance, surchauffant les étages inférieurs et consommant beaucoup de combustible. L'immeuble souffre d'un déséquilibre hydraulique : il faudrait diminuer les entrées d'eau dans les radiateurs du bas pour augmenter le débit d'eau chaude dans ceux du dernier étage.



Informations de la Police communale

Déneigement des routes communales

La Police communale rappelle que pour un déneigement de bonne qualité, la collaboration et le savoir-vivre de chacun est indispensable. Avec la participation de chaque citoyen, le Service de la voirie pourra procéder à un bon déneigement des routes et des divers accès.

Pour ce faire, voici quelques points essentiels à bien respecter :

- Tous les conducteurs veilleront à laisser les places de parc ou les voies publiques libres en cas de chutes de neige annoncées, ceci afin de ne pas entraver les travaux de déneigement.
- Les riverains veilleront à ne laisser sur la voie publique aucun véhicule ou objet pouvant entraver les manœuvres des engins de déneigement.
- En cas d'enneigement, la Police rappelle que les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager par leurs propres moyens les trottoirs et accès à leur propriété (immeubles, maisons, garages, etc...), ceci même si la neige a été accumulée par des engins de la collectivité publique.
- Les propriétaires de bâtiments sont également responsables envers les usagers des accès publics (trottoirs, passage), notamment à cause du risque de chute des glaçons suspendus à leurs chenaux.
- Il est formellement interdit de débarrasser la neige sur la voie publique (route cantonale, communale ou sentier) après le passage des engins de déblaiement.
- Veuillez faire preuve de la plus grande prudence lors de vos déplacements, notamment en soirée et la nuit, ceci malgré le salage des routes.



Il est important de rappeler que les collaborateurs de la voirie ne peuvent malheureusement pas être partout en même temps et font tout leur possible. C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de faire preuve de patience et de compréhension. Souvent, le personnel travaille durant de longues heures, de nuit, et dans des conditions difficiles. Ils suivent un programme établi et ne peuvent privilégier aucune demande orale ou téléphonique.

D'avance un grand merci de votre patience et votre compréhension

Dégivrage des vitres



Pour une question de sécurité, il est très important de prendre le temps de dégivrer correctement les vitres de son véhicule avant de s'engager dans la circulation. Chaque année, de nombreux accidents graves sont à déplorer à cause d'une mauvaise visibilité du conducteur due à un dégivrage négligé des vitres.



Pour une visibilité optimale, il est préférable de dégivrer toutes les vitres de son véhicule. **Le pare-brise et les vitres latérales avant doivent obligatoirement être complètement dégivrés. Un dégivrage insuffisant peut entraîner une dénonciation, voire même un retrait de permis.**

Selon l'article 71, al. 4 de l'OETV (Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers), les glaces nécessaires à la visibilité du conducteur doivent être parfaitement transparentes et non déformantes.

Nous vous recommandons également de prendre la peine de déblayer complètement vos véhicules enneigés, y compris la neige accumulée sur le toit, ceci pour des raisons de sécurité.

Avis aux sociétés locales et organisateurs de manifestations

Nous invitons toutes les sociétés locales et autres organisateurs de manifestations sur le territoire communal engendrant des fermetures de routes temporaires ainsi que des déviations de circulation, à bien vouloir s'annoncer auprès de la Police communale de Châtel-St-Denis, ceci **avant le vendredi 31 janvier 2018**.

En effet, dans le but de regrouper les demandes officielles de « restriction de circulation » auprès de la Police cantonale, il nous est impératif de connaître toutes ces manifestations d'ici à cette date.

Passé ce délai, les organisateurs de manifestations impliquant une fermeture de route devront se charger eux-mêmes de la demande de « restriction de circulation » et devront s'acquitter de l'émolument.

Pour rappel aux organisateurs de manifestations sportives sur une route cantonale, une demande doit être formulée auprès de l'Office de la circulation et navigation du canton de Fribourg (OCN), au moins un mois avant la manifestation, et avec un préavis de la Commune de Châtel-St-Denis.

Prévention des vols

Sur la voie publique, vols appelés « pickpocket »

- Ces vols se produisent généralement sur la voie publique ou dans des lieux très fréquentés (cafés, restaurants, hall de gare, transports publics, grands magasins,...). Les voleurs cherchent à agir en toute discrétion, profitant de l'inattention de leurs victimes pour passer à l'acte. Ils sont très habiles et, la plupart du temps, les victimes ne remarquent rien.
- Ne vous laissez pas distraire par des inconnus et évitez de garder de grosses sommes d'argent sur vous.
- Soyez donc très vigilants et gardez toujours un œil sur vos affaires !



Dans les établissements publics

- Ne laissez pas, même un court instant, vos affaires sans surveillance lorsque vous quittez la table.
- Ne laissez pas votre argent dans la poche de votre veste déposée sur le dossier de votre chaise. Il est facile pour un voleur de la fouiller et de dérober les éventuelles valeurs.





Dans les grands magasins

- Ne déposez pas votre sac à main dans le caddie et gardez vos valeurs sur vous.
- Surveillez vos biens lorsque vous quittez momentanément la cabine d'essayage.
- Soyez vigilant lorsque des inconnus vous demandent un renseignement.
- En cas de vol, avisez immédiatement la police et les employés du commerce.
- Dans la mesure du possible, évitez d'avoir de grosses sommes sur vous et privilégiez le paiement par carte.



Cambriolage du crépuscule



Durant la période de l'heure d'hiver, on constate une importante augmentation du nombre de cambriolages au crépuscule.

En effet, à la fin de la journée, lorsque que vous êtes encore au travail ou sur le chemin du retour, les cambrioleurs sont, eux, déjà à pied d'œuvre.

La tombée de la nuit arrivant assez tôt à cette période, il est plus facile pour eux de repérer les logements sans lumière, donc encore inoccupés.

Quelques petites astuces peuvent augmenter la sécurité de votre logement :

- Simuler une présence en activant diverses sources de lumière au moyen d'une minuterie
- Equiper les extérieurs de votre propriété d'un détecteur de mouvement qui active une lumière
- Pour les appartements du 1^{er} étage, il est conseillé de suivre également les recommandations ci-dessus. Les cambrioleurs n'hésitent pas à escalader les façades.
- Dans les quartiers résidentiels, communiquer avec les voisins pour une surveillance mutuelle

Stationnement interdit

Sur les différents parkings, quelques cases sont interdites au stationnement ou réservées à un usage exclusif (personnes à mobilité réduite, livraisons, services communaux,...)

Le stationnement y est donc interdit pour toutes les personnes non autorisées, y compris le soir et le week-end, et même pour une courte durée.

Malgré la présence d'une signalisation adéquate ou d'un marquage au sol, la Police communale constate souvent des infractions à ces endroits. Les contrôles seront renforcés et les contrevenants amendés.





Stationnement « Hors cases »

La Police communale constate malheureusement de plus en plus de stationnements « hors cases ». Ceux-ci se traduisent concrètement de 2 manières :

- Stationner son véhicule totalement en dehors d'un marquage de case de stationnement
- Stationner son véhicule dans une case de stationnement, en dépassant les limites de cette case ou en empiétant sur la case d'à côté

Le marquage des cases est conçu selon différents critères et selon les normes imposées en la matière. Dès lors, même s'il semble possible de stationner un véhicule à un endroit où aucune case de stationnement n'est dessinée, il peut y avoir plusieurs raisons à ceci, à savoir :

- Permettre les manœuvres des véhicules
- Permettre le passage des piétons, poussettes ou des personnes à mobilité réduite
- Permettre l'accès à un passage pour piétons, à un bâtiment, ou autre...

La Police communale remercie les automobilistes de stationner les véhicules correctement dans les cases marquées au sol.

Quelques illustrations de stationnements hors cases non autorisés





Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots & La Région vous propose chaque année des activités variées

Le Père Noël aux Paccots

Samedi 26 décembre 2017

Le lendemain de Noël, le Père Noël prolongera la fête aux Paccots. Dès 10h00, vous pourrez le surprendre à ski sur les pistes où il vous distribuera des friandises.

L'après-midi, accompagné de ses petits lutins, le Père Noël entamera la tournée des établissements du centre des Paccots.

Vers 16h00, devant le Point Info des Paccots, le Père Noël sera accueilli en chansons par des jeunes de la Bussardmusicacademy. Tout le monde est convié à venir partager l'ambiance de Noël autour d'un vin chaud.



Voyage au pays des chiens polaires

Mercredi 27 décembre 2017, jeudi 4 janvier 2018, mercredis 14 et 21 février 2018

Venez vivre un moment unique dans le monde des chiens polaires. L'Association *Tendres Pattes* vous accueille dans son univers en compagnie de ses chiens de traîneau. Vous ferez plus ample connaissance avec ces compagnons à quatre pattes et apprécierez les joies du chien de traîneau. L'activité se terminera autour d'un sympathique goûter.

Rendez-vous à 14h00 sur le parking du centre du village de St-Martin
Prix: CHF 35.-/adulte, CHF 15.-/enfant

Inscriptions nécessaires jusqu'à la veille à 17h00 auprès de l'Office du Tourisme

Descentes aux flambeaux

Jeudis 4 janvier, 15 et 22 février 2018

Passez un moment unique sur la piste de Borbuintze à la lueur de vos flambeaux. Vous pourrez savourer un bon vin chaud ou un thé à la cannelle à l'arrivée.

Encadrement par les moniteurs de L'Ecole Suisse de Ski des Paccots et de l'Ecole de Ski G'Lys. Rendez-vous à 19h00 au départ du télésiège de Borbuintze. En cas de météo incertaine, contactez l'Ecole Suisse de Ski des Paccots, tél. 021 948 78 86. *Animation gratuite et sans inscription*

Les cabris sont nés

Vendredis 29 décembre 2017, 5 janvier, 16 et 23 février 2018

Fabien Demierre, jeune chevrier passionné, vous invite à visiter son exploitation. Il vous expliquera ses journées et tous les bons soins qu'il prodigue à ses protégées. En février, plus d'une centaine de cabris verront le jour ! Venez leur souhaiter la bienvenue.

Rendez-vous à 10h00 sur le parking du Tea-Room de la Fromagerie à Semsales. Prix: CHF 5.-/participant (dès 4 ans). *Inscriptions nécessaires jusqu'à la veille à midi auprès de l'Office du Tourisme*





Fabrication du fromage

27 décembre 2017, 3 janvier, 13 et 20 février 2018

Manu Piller, maître-fromager, vous invite à découvrir les saveurs uniques de sa fromagerie. Après la visite guidée des installations et des caves d'affinage, une dégustation de produits maison vous attendra.

Rendez-vous à 10h00 sur le parking du Tea-Room de la Fromagerie à Semsales. *Animation gratuite et sans inscription*

Carnaval des enfants aux Paccots :

Lundi 12 février 2018

Avis à tous les enfants : après-midi de fête aux couleurs de Carnaval ! Jeux, lâcher de ballons, goûter et mise à feu du Bonhomme hiver.



Disco sur glace aux Paccots

Jeudi 28 décembre 2017, vendredis 19 janvier et 23 février 2018

La patinoire se transformera en discothèque de glace pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Ils vivront une vraie soirée disco avec un dj professionnel, lumières et fumigènes.

Les patineurs pourront se revigorer avec un bon vin chaud ou un thé à la cannelle qui leur sera gracieusement offert.

Rendez-vous le 28 décembre de 18h00 à 20h00 et les 19 janvier et 23 février de 19h00 à 21h00. Prix : entrée à CHF 5.-/participant, location de patins sur place à CHF 4.-.

Tcho l'hiver aux Paccots et à Rathvel

Vendredi 16 au dimanche 18 mars 2018

Afin de clôturer la saison d'hiver comme il se doit, l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis/Les Paccots & Région et ses partenaires s'unissent pour vous concocter un grand week-end festif ! Concert, soirée « années 70 à nos jours », waterslide, boardercross, chasse aux trésors, ... et d'autres surprises !



Les balades en raquettes

Balades au clair de lune

Mardi 2 janvier, vendredis 2 février et 2 mars 2018

Balade d'environ 1h30 suivie d'un repas en cabane. Cette randonnée se déroule sous la conduite du Club Alpin Suisse, section Dent de Lys.

Rendez-vous à 18h15 en janvier et février, et à 18h45 en mars, au Point Info des Paccots. CHF 35.-/adulte, CHF 20.-/enfant jusqu'à 16 ans (matériel non compris).

Inscription indispensable auprès de l'Office du Tourisme jusqu'à la veille à midi. Le nombre de participants est limité.



Le Brevet des Armaillis

28 janvier 2018

18^{ème} édition de cette traditionnelle randonnée populaire non chronométrée, reliant cette année Moléson aux Paccots.

Le long des 10 km de parcours, 2 postes de ravitaillement solides et liquides attendent les participants. A l'arrivée, chacun reçoit son brevet nominatif ainsi qu'un délicieux bol de soupe de chalet.

Tombola gratuite offrant de nombreux lots et transport de retour organisé. Infos et inscriptions : www.brevetdesarmaillis.ch

Régál'Raquettes aux Paccots

2 et 3 février 2018

Chaussez vos raquettes pour partir en randonnée gourmande à la découverte des délices du terroir. C'est le long d'une boucle d'environ 3.5 km, au cœur des Préalpes que vous pourrez savourer des mets typiques tout en vous oxygénant sous un ciel étoilé.

Inscription indispensable auprès de l'Office du Tourisme. Le nombre de participants est limité.



Agenda des manifestations

Décembre :

02.12	Châtel-St-Denis	Théâtre « Une folie » de Sacha Guitry, Univers@Ile, 20h30
04.12	Châtel-St-Denis	Né pour lire, Bibliothèque publique, 9h00 à 11h00
06.12	Châtel-St-Denis	Ateliers jeux, Ludothèque La Trottinette, 14h00 à 16h00
06.12	Châtel-St-Denis	Saint-Nicolas
10.12	Châtel-St-Denis	Spectacle « Un air pour l'enfance », Univers@Ile
13.12	Châtel-St-Denis	L'heure du conte, Bibliothèque publique, 16h30 à 17h30
15.12	Châtel-St-Denis	Spectacle de Jean-Luc Lemoine, Univers@Ile, 20h30
18.12	Châtel-St-Denis	Foire en ville, Place d'Armes, dès 8h00
26.12	Les Paccots	Père Noël aux Paccots
27.12	Semsaies	Visite de la fromagerie villageoise, Tea-Room, 10h00
27.12	Fiaugères	Voyage au pays des chiens polaires, 14h00
28.12	Les Paccots	Disco sur glace, patinoire, 18h00 à 20h00
29.12	Grattavache	Les cabris sont nés, 10h00



Informations des services communaux et cantonaux

Décembre
2017
N° 71

Janvier :

02.01	Les Paccots	Balade en raquettes au clair de lune, Point Info, 18h15
03.01	Semsaies	Visite de la fromagerie villageoise, Tea-Room, 10h00
04.01	Fiaugères	Voyage au pays des chiens polaires, 14h00
04.01	Les Paccots	Descente aux flambeaux, téléski de Borbuintze, 19h00
05.01	Grattavache	Les cabris sont nés, 10h00
08.01	Châtel-St-Denis	Né pour lire, Bibliothèque publique, 9h00 à 11h00
10.01	Châtel-St-Denis	Ateliers jeux, Ludothèque La Trottinette, 14h00 à 16h00
13.01	Châtel-St-Denis	Spectacle du Swiss Comedy Club, Univers@Ile, 20h30
19.01	Les Paccots	Disco sur glace, patinoire, 19h00 à 21h00
26.01	Châtel-St-Denis	Soirée jeux, Ludothèque La Trottinette
28.01	Les Paccots	Brevet des Armaillis à raquettes à neige

Février :

02.02	Les Paccots	Balade en raquettes au clair de lune, Point Info, 18h15
02 et 03.02	Les Paccots	Régâl'Raquettes
05.02	Châtel-St-Denis	Né pour lire, Bibliothèque publique, 9h00 à 11h00
07.02	Châtel-St-Denis	Ateliers jeux, Ludothèque La Trottinette, 14h00 à 16h00
09 au 11.02	Châtel-St-Denis	Carnaval
12.02	Les Paccots	Carnaval des enfants
13.02	Semsaies	Visite de la fromagerie villageoise, Tea-Room, 10h00
14.02	Fiaugères	Voyage au pays des chiens polaires, 14h00
15.02	Les Paccots	Descente aux flambeaux, téléski de Borbuintze, 19h00
16.02	Grattavache	Les cabris sont nés, 10h00
20.02	Semsaies	Visite de la fromagerie villageoise, Tea-Room, 10h00
21.02	Fiaugères	Voyage au pays des chiens polaires, 14h00
22.02	Les Paccots	Descente aux flambeaux, téléski de Borbuintze, 19h00
23.02	Grattavache	Les cabris sont nés, 10h00
23.02	Les Paccots	Disco sur glace, patinoire, 19h00 à 21h00
25.02	Les Paccots	Trophée des Paccots
25.02	Châtel-St-Denis	Spectacle de l'Ecole des magiciens, Univers@Ile, 11h30

Mars :

02.03	Les Paccots	Balade en raquettes au clair de lune, Point Info, 18h45
05.03	Châtel-St-Denis	Né pour lire, Bibliothèque publique, 9h00 à 11h00
07.03	Châtel-St-Denis	Ateliers jeux, Ludothèque La Trottinette, 14h00 à 16h00
10.03	Châtel-St-Denis	Spectacle de mentalisme avec Frank Truong, Univers@Ile, 20h30
16 au 18.03	Les Paccots	Tcho l'hiver
16 au 18.03	Châtel-St-Denis	Théâtre comédie : « Coiffure pour Dames », Univers@Ile, 17h00
23.03	Châtel-St-Denis	Soirée jeux, Ludothèque La Trottinette
24.03	Châtel-St-Denis	Théâtre d'ombre-danse « Die Mobilés », Univers@Ile, 20h30

Avril :

06 au 22.04	Châtel-St-Denis	Exposition de Rita Strahm, Galerie Image-In
22.04	Châtel-St-Denis	Théâtre « Marivaux », les acteurs de bonne foi, Univers@Ile, 17h00



Infos supplémentaires et inscriptions
Office du Tourisme de Châtel-St-Denis / Les Paccots
Tél. 021 948 84 56 www.les-paccots.ch
info@les-paccots.ch





Réseau Santé et Social de la Veveyse

Sur délégation des communes, le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) dispense plusieurs prestations à la population veveysanne. Au fil des parutions, découvrez le RSSV et ses services.

Découverte n°1 : le Centre de puériculture

« La période la plus importante de la vie n'est pas celle des études universitaires, mais la première, celle qui court de la naissance à l'âge de six ans. » Maria Montessori (Médecin et pédagogue).

Sensibles aux bouleversements multiples que peut engendrer une naissance ainsi que les premières années de vie d'un bébé, 2 infirmières puéricultrices sont à disposition des parents d'enfants de 0 à 4 ans.

Elles sont là pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans les différentes étapes du développement de votre enfant. Aussi bien pour les soins, l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les pleurs ainsi que l'éducation.

Suite aux visites des sages-femmes, les infirmières puéricultrices prennent contact avec vous. Elles proposent des consultations à domicile sur rendez-vous ainsi que des consultations au Centre de puériculture tous les mardis et jeudis et à l'école de Porsel 2x par mois. Une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 9h, pour répondre à vos questions.

Ce service est soutenu financièrement par les communes du district ainsi que par la Direction de la santé et des affaires sociales. La première consultation étant offerte, un forfait de CHF 30.- par année est ensuite demandé.

Des cours de massages pour bébés ainsi que des cours d'urgences pédiatriques et préventions sont aussi dispensés.

Pour de plus amples renseignements, prenez contact avec les infirmières puéricultrices.
Réseau Santé et Social de la Veveyse, Rte de Misets 3, 1618 Châtel-St-Denis,
Tél : 021/948.61.03 ou visitez notre site : www.rssv.ch

Prestations complémentaires mensuelles

Le but des prestations complémentaires à l'AVS/AI est de couvrir les besoins vitaux des personnes bénéficiant de rentes de l'assurance-vieillesse et survivants ou de l'assurance-invalidité.

Qui peut en bénéficier ?

Tout rentier AVS/AI, tout bénéficiaire d'une allocation pour impotent de l'AI, ainsi que tout bénéficiaire d'indemnités journalières de l'AI sans interruption pendant 6 mois au moins, domicilié dans le canton de Fribourg, a droit à des prestations complémentaires à l'AVS/AI, si la part de ses dépenses reconnues excède ses revenus déterminants. Pour les personnes de nationalité étrangère, certaines conditions supplémentaires sont nécessaires.

Toute personne désirant bénéficier de prestations complémentaires à l'AVS/AI doit déposer **une demande sur la formule officielle auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg**. En effet, les prestations complémentaires à l'AVS/AI ne sont pas versées automatiquement, mais uniquement sur demande. Elles restent cependant un droit (et non une assistance). Leur octroi est toutefois subordonné à la situation des revenus/fortune et dépenses des requérants.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : www.caisseavsfr.ch



Réduction des primes d'assurance-maladie pour 2018

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes à l'assurance-maladie obligatoire en faveur des assurés de condition économique modeste.

Le droit à la réduction naît au plus tôt le 1^{er} jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS.

Le questionnaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et remis à la Caisse cantonale de compensation AVS **au plus tard jusqu'au 31 août**. La requête doit être accompagnée des documents requis pour l'examen du droit. La Caisse cantonale de compensation AVS n'entre pas en matière pour les demandes déposées après cette échéance.

Document(s) requis :

- copie de la police d'assurance-maladie LAMal valable au 1^{er} janvier 2018 de chaque personne mentionnée sur la requête
- copie de l'attestation d'études ou du contrat d'apprentissage pour les enfants dès la 19^{ème} année

Conditions requises pour présenter une demande de subsides pour la réduction des primes :

- être affilié(e) auprès d'un assureur-maladie reconnu par l'Office fédéral de la santé public (OFSP) pour l'assurance-maladie obligatoire
- être domicilié(e) dans le canton de Fribourg au 1^{er} janvier 2018

Remarque :

- les personnes (Suisses ou Etrangers) arrivant dans le Canton de Fribourg dans le courant de l'année 2018 depuis l'étranger ont également la possibilité de présenter une demande de subsides pour la réduction des primes à l'assurance-maladie

Tous les assurés de condition économique modeste dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites de revenu fixées par le Conseil d'Etat.

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

Les changements d'état civil (mariage, enregistrement d'un partenariat, séparation, divorce, décès) doivent être annoncés immédiatement, par écrit et sur présentation d'une pièce justificative. La naissance d'un enfant doit également être annoncée sur présentation de la police d'assurance-maladie et de l'acte de naissance.

Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : www.caisseavsfr.ch

Vous avez 18 ans révolus ?

Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et psychique ?

Vous désirez venir en aide à votre prochain bénévolement ?



Voulez-vous Devenir **Premier Répondant** ?





Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens Fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le Canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants ("First Responders"). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

Conditions

- Avoir la volonté de suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) reconnue SRC, à répéter chaque 2 ans, (coût à la charge du premier répondant)
- Etre en possession d'un smartphone (pour l'alarme)
- S'inscrire via l'application "First Responder Fribourg" sur votre smartphone



Où suivre une formation BLS-AED ?

La société locale des samaritains propose cette formation le samedi 20 janvier 2018, de 8h00 à 12h00. Inscriptions et renseignements : 021 948 75 34 ou mliaudat@gmail.com

mais encore :

- Ambulanciers instructeurs du Sud Fribourgeois : ekropf@ambfr.ch
- Sections de Samaritains : <http://www.samariter-fr.ch/fr/reanimation.html>
- Fondation Fribourg Cœur : <http://fribourgcoeur.ch/prestations/formations/>
- Autres sociétés privées

La Commune de Châtel-St-Denis s'engage...

Le Conseil communal a décidé de mettre deux défibrillateurs à disposition 24/24H. Le premier se trouve à côté du portail d'entrée de la nouvelle caserne des pompiers et le second à l'entrée principale du stade du Lussy, contre la façade Sud du bâtiment.

***Vous aimez l'hiver et la neige ?
Vous êtes conscients des dangers ?
Vous détestez partir sans savoir comment faire ?***

Nous organisons une soirée théorique et une matinée de formation pratique sur le comportement à adopter lors de randonnées hivernales, si une avalanche vous surprend.

Judi 18 janvier 2018, théorie de 19.30 à 21.30 heures, au 1^{er} étage de la nouvelle caserne des pompiers
Route de Montreux 103, 1618 Châtel-St-Denis
Parking obligatoire vers les panneaux visiteurs

Samedi 20 janvier 2018, rendez-vous à 07.50 heures sur le parking en bas de la station de ski de Rathvel.

- ❖ Apprentissage de recherche avec DVA, sonde et pelle et divers exercices pratiques
- ❖ Fin du cours « public » à 12.30 heures puis repas (pique-nique personnel)
- ❖ Dès 13.00 heures, à observer (facultatif) : exercice de la Station de secours de Châtel-St-Denis

Apportez votre équipement personnel de randonnée, DVA en état de fonctionnement, avec sonde, pelle et équipement de randonnée à ski ou raquettes. Si vous n'en n'avez pas, précisez-le à **l'inscription jusqu'au 1^{er} janvier 2018** auprès de :

M. Jérôme Saudan

Tél. 079 521 17 44 Email : saudan.jerome@gmail.com

Prix pour les adultes non membres du CAS : Fr. 10.- pour la théorie et Fr. 20.- pour la pratique

Merci de préciser : nom, prénom, numéro de téléphone, skis ou raquettes.

Un groupe sera composé des plus jeunes d'entre vous (enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte)

Les inscriptions sont limitées à 50 participants

La Station de secours de Châtel-St-Denis

Section Dent-de-Lys du Club Alpin Suisse



Association de la Crèche
Les Pitchounes
www.lespitchounes.ch
Route de Vevey 115
1618 Châtel-st-Denis
021 948 79 00
direction@lespitchounes.ch



La Crèche les Pitchounes forme des apprenties ASE.

Notre mission est d'accompagner, soutenir et encourager nos apprenties.

C'est une chance d'avoir eu Emilie en apprentissage. Son enthousiasme, sa joie de vivre, ses capacités d'animation sont des biens précieux pour les enfants.

Les Pitchounes, une Crèche avec un projet éducatif et social.



Toute l'équipe a fêté la réussite du CFC ASE d'Emilie Bersier.



Le 6 juin 2017 a eu lieu la 27^{ème} assemblée générale de l'Association les Pitchounes. Elle a réuni les représentants des communes partenaires, Mme Wittenwiler (Châtel-St-Denis), MM. Blunschli (Attalens), Volkart (Remaufens), Michellod (Granges), les parents, l'équipe éducative et le comité.

Les différents intervenants ont apprécié la présentation du rapport d'activités et ont apporté leur soutien au comité.



Mme Anne-Lise Wittenwiler, Conseillère communale de Châtel-St-Denis, a salué le travail de l'équipe éducative basé sur l'attention et l'amour pour les enfants.

Elle a remarqué l'importance de "valoriser les compétences des enfants et l'adaptation à la vie en société".



Soutenir les futures mamans et familles du centre de Châtel-St-Denis

SOS futures mamans, situé à la Grand-Rue 23 à Châtel-St-Denis, est une association d'entraide bénévole, sans but lucratif, apolitique et sans distinction de religion. Notre but est d'apporter aux futures mamans, mamans et familles en difficulté le soutien et l'aide dont elles ont besoin, permettant ainsi à leurs enfants un départ dans la vie plus serein.

Chaque semaine de nombreuses mamans et futures mamans trouvent le chemin de notre centre. Elles sont écoutées et aidées selon leur besoin. Quelle que soit la difficulté de leur situation, elles trouvent une oreille attentive, de quoi accueillir dignement leur bébé et de subvenir aux besoins de leurs enfants. Habits, petit lit, poussettes donnés gratuitement vont soulager leur quotidien.

Le budget de l'association est assuré uniquement par des dons privés, de paroisses, de clubs et par des ventes de pâtisseries lors de la Bénichon et de la Foire St-Martin. C'est pourquoi vos dons en espèces et en matériels sont précieux. Ils permettent d'assurer une aide concrète et bienvenue aux futures mamans défavorisées de la région et à SOS futures mamans Riviera-Veveyse de poursuivre son activité.

Par année, 260 familles domiciliées sur la Riviera ou la Veveyse sont ainsi aidées et soutenues.

Alors pensez à nous et amenez tous les habits, matériels, poussettes et sièges auto propres et en bon état que vous n'utilisez plus.

Avec vos dons, nous pouvons :

- **Pour 25.-** : offrir une boîte de lait en poudre
- **Pour 50.-** : donner un bon permettant des achats essentiels, telles que couches, alimentation, produits pour bébé, etc
- **Pour 300.-** : couvrir l'approvisionnement en lait de croissance pour un bébé de moins d'un an. Une centaine de boîtes par année sont ainsi offertes
- **Pour 800.-** : garantir un mois de loyer pour l'un de nos deux centres d'accueil
- **Pour 1000.-** : assumer les frais annuels concernant la permanence téléphonique
- **Pour 1500.-** : acheter du matériel de seconde main afin de pallier au manque de dons en articles de puériculture

Outre les dons financiers, d'habits et de matériel de puériculture, nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées par du bénévolat. Vous avez quelques heures de libre par mois ? Vous avez envie de donner un coup de main ou de prendre quelques responsabilités pour nous aider dans notre action ? Alors n'hésitez plus à nous contacter, notre équipe sympathique se réjouit de vous présenter les différentes possibilités de tâches à accomplir.

CCP 70-56352-2

SOS futures mamans Riviera-Veveyse

Case postale 132, 1806 St-Légier

Permanence téléphonique au 0844 222 333

www.sosmaman.ch

« **Aimer – Accueillir – Aider** » voilà notre slogan

Pour un don financier : IBAN CH17 0900 0000 7005 6352 2, PostFinance AG, 3030 Berne, cpte 70-56352-2

Pour un don en matériel, habits,... et le bénévolat : SOS futures mamans, Grand-Rue 23, 1618 Châtel-St-Denis
(fermé durant les vacances scolaires)



ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL
DE JOUR DE LA VEVEYSE

Vous cherchez une solution d'accueil régulière pour votre enfant?

Nous avons encore des
places disponibles.



www.accueildejour.ch/veveyse ☎ 021/947.57.75

Pro Juventute Veveyse



Aide à la Jeunesse pour le district de la Veveyse

Pro Juventute Veveyse remercie chaleureusement tous les enfants, enseignants, parents, entreprises et toutes les personnes qui, par l'achat ou la vente de timbres, contribuent à soutenir les familles du district momentanément dans le besoin, à encadrer la jeunesse et à développer différentes actions.

Besoin d'un soutien financier ?

Renseignements auprès de Mme Valerie Genoud : valerie.genoud@hotmail.ch ou ☎ 021 948 01 33

Envie de sortir ?

Pro Juventute met à disposition des familles une liste de babysitters formées par une infirmière-puéricultrice et actives dans tout le district.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Béatrice Stuby : bstuby@bluewin.ch ou ☎ 077 400 73 67

Timbres et produits Pro Juventute :

Renseignements auprès de Mme Françoise Diserens : francoise.diserens@bluewin.ch ou ☎ 021 948 92 91

Site officiel : www.projuventute.ch



La Société des Laiteries Châteloises Réunies met à la disposition de la population châteloise et des environs un **congélateur collectif** dans le bâtiment situé à la Route de Palézieux 124, à Châtel-St-Denis (ancien Landi).

Des cases sont encore disponibles dans le congélateur ainsi que dans la chambre froide, aux conditions suivantes :

- Congélateur : case de 100 litres : Fr. 43.00/année
- Chambre froide : case de 100 litres : Fr. 20.00/année / case de 200 litres : Fr. 25.00/année

Pour tous renseignements : mail : laiteriescr@bluewin.ch
Tél. : 021/948 76 27 (lundi, mercredi et vendredi : le matin)

Vous appréciez les bains ?

Un petit groupe de personnes se rencontre tous les lundis, jusqu'au 14.05.2018, pour se rendre aux bains et passer un moment convivial et de détente.

Si vous êtes intéressé/e et que vous n'avez pas l'occasion ou le transport pour vous y rendre, alors n'hésitez pas à les rejoindre !

Pour plus d'informations, contactez Mme Denise Wehrli au 021 907 93 80 ou 079 224 95 81.



SERVICE D'ENTRAIDE

Le Service d'Entraide est une association de bénévoles qui tentent d'apporter un peu de bien-être et de convivialité aux habitants de Châtel-St-Denis. Nous adressons aux Châtelois un tout grand **MERCI** pour leur générosité et la confiance qu'ils nous accordent. Cette générosité nous a permis notamment :

- D'apporter des repas chauds à domicile en faveur de personnes malades et/ou âgées
- D'effectuer des visites à la Maison St-Joseph, lors d'anniversaires importants, ainsi qu'aux personnes isolées
- D'organiser également l'école maternelle « Les Gazouillis », la bourse aux vêtements, le Noël des Aînés, un après-midi récréatif (loto gratuit) et une excursion accompagnée pour les personnes de plus de 70 ans
- D'organiser des rencontres de joueurs de cartes, tous les lundis après-midi, à la salle paroissiale du Gottau
- D'apporter notre soutien aux jeunes en formation ou dans le cadre de loisirs organisés
- D'aider financièrement des personnes momentanément dans le besoin

Voici les prochaines manifestations du Service d'Entraide de Châtel-St-Denis :

- **Après-midi récréatif, avec loto et goûter : mardi de Carnaval, dès 14h00, salle du Gottau**
- **Course des Aînés : le jeudi 7 juin 2018**

Contact : Service d'Entraide, Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70, 1618 Châtel-St-Denis,
077 423 48 99, e-mail : servicedentraide@bluewin.ch



**Cours de lecture,
d'écriture, de calcul
pour adultes parlant français**

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch



**Association
Lire et Ecrire**



PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Vous avez de l'expérience dans le domaine des impôts,
Vous appréciez le contact avec les personnes âgées,
Vous avez du temps à partager ?

PRO SENECTUTE a besoin de vous !

Nous cherchons des bénévoles afin de renforcer notre team du service de déclaration d'impôts pour le district de la Veveysse.

Grâce à notre service de déclaration d'impôts, vous avez la possibilité d'aider les personnes âgées à remplir leur déclaration d'impôts pendant la période de janvier à avril.

Pour plus de renseignements ou pour fixer un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle Pannatier, Julia Rütsche, responsables du service de déclaration d'impôts :
026 347 12 40 / info@fr.prosenectute.ch

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Vous aimez le contact avec les seniors et avez du temps à donner ?

Nous recherchons des moniteurs/trices « Bénévoles » pour nos groupes de gymnastique.

Renseignements : Claudine Crausaz au 079 776 88 36 ou claudine.crausaz@fr.prosenectute.ch

Pro Senectute
Passage du Cardinal 18
CP 169
1705 Fribourg
Tél. 026 347 12 40

www.fr.prosenectute.ch



L'Atelier Jeunesse de la Veveyse (AJV) est une association qui s'engage à promouvoir la qualité de vie, l'intégration sociale et le développement harmonieux de la jeunesse.

L'AJV propose des accueils hebdomadaires ouverts à tous les jeunes du district, de la 7H jusqu'à 18 ans. Ces accueils sont des lieux de rencontre, où les jeunes peuvent venir se détendre et profiter du matériel à disposition (jeux, ordinateurs, cuisine, etc.) durant leur temps de loisirs. Ils fonctionnent selon les principes de l'accueil libre :

- Accueil professionnel assuré par une animatrice socioculturelle au minimum
- Gratuité et libre accès (pas d'inscription)
- Allées et venues libres, sans temps de présence délimité (libre adhésion)
- Libre détermination des activités pratiquées

L'AJV propose également des événements plus ponctuels en lien avec la jeunesse (manifestations, sorties, soirées, etc.) et soutien les jeunes dans la réalisation de leur projet (conseil pour former une association, organiser une soirée, trouver un local de répétition, etc.).

Le local de l'AJV à Châtel-St-Denis est ouvert durant les périodes scolaires :

- Les mercredis, de 13h30 à 16h00 pour les 7 et 8H
- Les mercredis, de 16h30 à 18h30 pour les CO et jusqu'à 18 ans
- Les vendredis, de 15h30 à 18h30 pour les jeunes de la 7H jusqu'à 18 ans

Pour plus d'informations : www.atelier-jeunesse.ch ou sur Facebook



Passeport Vacances
de la Veveyse

Beaucoup d'enfants veveysans ont déjà profité des nombreuses activités offertes par le **passport vacances de la Veveyse**, et ceci depuis plus de 30 ans ! Moments de liberté, de découvertes et de rencontres, parfois inattendus, le passeport vacances offre aux enfants de notre district un zeste d'évasion, pour bien débuter les grandes vacances.

Si le passeport vacances a pu rester accessible à tous, tout en offrant un large éventail d'activités à choix, l'accès à des films pour enfants au cinéma Sirius ainsi qu'aux piscines de Châtel et de Chexbres, ce n'est pas sans raison. L'ensemble du comité et les accompagnants, bénévoles, les organisateurs d'activités, les donateurs et les communes du district rendent cela possible.

Pour assurer un bon déroulement des éditions futures, nous serions ravis de pouvoir compter sur de nouvelles forces. Si vous souhaitez contribuer à l'organisation du passeport vacances, proposer une activité ou encore accompagner les enfants durant le passeport vacances, n'hésitez pas à contacter les responsables du passeport vacances.

info@pas-vac-veveyse.ch ou au 079 793 48 65

www.pas-vac-veveyse.ch



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VEVEYSE

Ch. des Crêts 9, 1618 Châtel-St-Denis

Tél. : 021 948 64 14 e-mail : info@biblio-veveyse.ch

Votre bibliothèque à la mode des FAKE NEWS ...

LE PETIT CHOSE a LES MAINS SALES et UNE BICYCLETTE BLEUE ; MAIGRET a retrouvé LE DA VINCI CODE AU PAYS DES SOVIETS ; LE DOCTEUR JIVAGO a eu LA PESTE : il est MORT A VENISE ; JANE EYRE est UNE VIEILLE MAITRESSE du SEIGNEUR DES ANNEAUX ; SUR LA MONTAGNE MAGIQUE, DRACULA a éteint LES VESTIGES DU JOUR ...

Daudet, Sartre, Desforges, Simenon, Brown, Hergé, Pasternak, Camus, Mann, Brontë, d'Aurevilly, Tolkien, Stoker, Ishiguro - prix Nobel de littérature 2017 - et tous les autres seront présents à chacune de vos visites à LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VEVEYSE, aux horaires suivants :

Horaires normal :	mardi	8h30 - 11h30	14h00 - 17h00
	mercredi	8h30 - 11h30	14h00 - 21h00
	jeudi		14h00 - 17h00
	vendredi		13h00 - 16h00
	samedi	8h30 - 11h30	
	Vacances scolaires :	mercredi	
	samedi	8h30 - 11h30	

« Né pour lire », chaque 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h00

« L'heure du conte », 1 fois par mois, le mercredi après-midi, selon l'horaire affiché

Pour souscrire ou renouveler un abonnement :

- Fr. 15.- abonnement apprentis/étudiants/seniors
- Fr. 30.- abonnement adultes et familles
- Fr. 50.- abonnement de soutien

100 ans du Musée Gruérien : Invitation aux communes

Pour marquer le début des festivités de son 100^{ème} anniversaire, le Musée gruérien convie les habitants des communes de la région à une rencontre. Six soirées seront organisées pour permettre de découvrir ce que le musée conserve de la région. Photographies, vidéos, objets... les réserves seront exceptionnellement ouvertes pour la population. L'équipe du musée se fera un plaisir de vous conter les grandes histoires entourant ces petits trésors régionaux.

Au programme:

- **18h30 :** entrée libre (visite du musée)
- **19h00 :** mot d'ouverture
- **19h-20h :** visite des réserves du musée
- **20h30 :** verre de l'amitié

La soirée du mercredi 28 mars 2018 sera consacrée aux communes suivantes :

les voisins des localités de la Veveyse et de la Glâne

Ces rencontres s'adressent à toutes les personnes ou associations désirant en savoir plus sur l'histoire de leur région. Venez nombreux ! Afin de pouvoir prévoir suffisamment de places assises, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : 100ans@musee-gruerien.ch.

Pour tout renseignement contactez: Eléonor Denervaud, 076 460 97 64.



LES CULTUR@iles

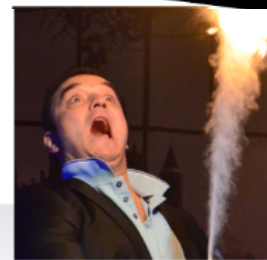
LA SAISON CONTINUE!

UNIVERS@LLE · CHÂTEL-ST-DENIS

10 ANS
SPECTACLES

**VOUS CHERCHEZ ENCORE
UNE IDÉE DE CADEAU ?**

**OFFREZ UN BILLET
DES CULTUR@ILES!**



SWISS COMEDY CLUB · SAMEDI 13 JANVIER 2018
L'ÉCOLE DES MAGICIENS · DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018
FRANK TRUONG · SAMEDI 10 MARS 2018
DIE MOBILÉS · SAMEDI 24 MARS 2018
MARIVAUX · DIMANCHE 22 AVRIL 2018
OLIVIER DE BENOIST · SAMEDI 5 MAI 2018



BILLETTERIE: WWW.CULTURAILES.CH & 079 864 07 03
INFORMATIONS: WWW.CULTURAILES.CH & INFO@CULTURAILES.CH

RAIFFEISEN

La Gruyère

**LOTÉRIE
ROMANDE**



**COMMUNE DE
CHÂTEL-ST-DENIS**



Amicale des patoisants de la Veveyse « Lè Takounè »

Prochaines représentations théâtrales :

9 et 10 mars 2018
23, 24 et 25 mars 2018
La Croix Fédérale, Le Crêt



Il n'est jamais trop tard pour apprendre ou aiguïser sa curiosité !

Jeunes et moins jeunes peuvent en tout temps se joindre aux équipes actives des « Takounè » pour des :

Cours de patois (débutants et avancés)

Au CO de la Veveyse

Mardi soir à 20 heures

Responsable : Colette Esseiva, 079 229 54 85

Discussions et lectures en patois

Au restaurant de la Croix Fédérale, Le Crêt

Lundi de 20h à 22h

Mardi de 20h30 à 22h

Pour de plus amples renseignements :

Rose-Marie Dévaud
021 948 87 47



Chers Amis de la Chorale,

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre traditionnelle **soirée « saucisses »** le

SAMEDI 27 JANVIER 2018 dès 19h15

Au menu : saucisse aux choux, salade de carottes rouges, papet aux poireaux et dessert (apéritif, café et gourmandises compris)

Prix : Fr. 30.00 (adultes) – Fr. 15.00 (enfants jusqu'à 16 ans)

Réservation obligatoire : 021 948 03 60 (heures des repas) – courriel : planiere40@sunrise.ch ou auprès d'un membre de la Société, jusqu'au lundi 22 janvier 2018

PS : un grand merci pour votre présence et votre soutien lors de nos « soirées concert anniversaire » des 3 et 4 novembre derniers !!!



Vous aimez le Jazz et la variété ? Vous cherchez un grand orchestre pour animer votre soirée d'entreprise, égayer une inauguration ou un anniversaire, contribuer à un festival, ou tout autre événement ?

Le **Eagle's Variety Big Band** est un ensemble de 20 musiciens et 2 chanteuses, tous amateurs, sous la direction de Philippe Berthoud. Basé à Châtel-St-Denis, il donne chaque année un concert à l'Univers@lle (entrée libre). Le prochain est agendé les 13 et 14 avril 2018.

« Faire plaisir et se faire plaisir », telle est notre devise. Venez vous en convaincre en participant à l'un ou l'autre de nos concerts.

Pour plus d'informations,
visitez notre page <http://www.eagles-variety.com/> ou
suivez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/eaglesvarietyuisse>

TU AIMES CARNAVAL ET TU AS QUELQUES
CONNAISSANCES EN MUSIQUE?
LA GUGGEN «LA BAVEUSE» T'ATTEND !

REJOINS NOTRE FAMILY !
PLUS D'INFOS SUR WWW.LABAVEUSE.COM



Au nom de l'**Ecurie des lions**

MERCI de nous avoir permis d'organiser la course de côte automobile les 16 et 17 septembre passés.

MERCI à vous tous, bordiers, paysans et habitants de Châtel-St-Denis et des Paccots pour votre compréhension et votre collaboration.

MERCI à tous nos bénévoles si précieux pour notre manifestation.

MERCI à la Commune de Châtel-St-Denis, au Canton et à leurs représentants.

MERCI à tous les sponsors d'ici et d'ailleurs.

MERCI à tous nos prestataires.

MERCI à tous ceux qui auraient été oubliés !

Le Comité d'Organisation de la Course de côte



Meeting de boxe

Samedi de Pâques
31 mars 2018, 19h30
Salle polyvalente de
Palézieux-Village

Tél 021 948 64 66
www.bc-chatel.ch

GRUPE FOLKLORIQUE LE DZINTILYE

Le saviez-vous ?

Les mardis soirs, de 20h00 à 21h30, à la salle de la Maison des Oeuvres (sous le cinéma Sirius), le groupe de danse folklorique Lè Dzintilyè a ses répétitions.

Si vous aimez la musique populaire et que vous avez à coeur de maintenir vivantes nos belles traditions, n'hésitez pas à rejoindre notre joyeuse équipe.

Pour tous renseignements:

Misou Vocat : 021 948 93 62
Sandra Rùchti : 078 716 96 70

Groupe folklorique "Lè Dzintilyè"





Volley-ball – Gym Hommes

Châtel-St-Denis



Vous avez envie de faire partie de l'équipe de volley-ball de la Gym Hommes ou tout simplement de vous maintenir en forme en travaillant votre condition physique ?

N'hésitez pas ! Nous vous donnons rendez-vous à la Halle Triple de Châtel-de-Denis tous les lundis de 20h00 à 22h00.

En plus des entraînements hebdomadaires dirigés par un maître de sport, nous participons, chaque année, au tournoi cantonal de la Fédération Fribourgeoise de Gymnastique (volley loisir), dans lequel nous occupons actuellement une place dans le trio de tête du Groupe B.

Nous organisons également chaque année, depuis 42 ans, un tournoi romand de volley-ball et participons à l'un ou l'autre tournoi au gré des invitations que nous recevons. Toutes ces activités sportives se déroulent dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Afin de rendre les entraînements encore plus complets et attrayants, de permettre un meilleur roulement durant les matchs et les tournois, et d'assurer ainsi avec régularité des prestations de bon niveau, nous souhaitons étoffer notre effectif avec de nouveaux joueurs. On vous attend...

Renseignements, informations et contacts : Konrad Utz (021 948 86 22, k_utz@bluenwin.ch)
Site internet de la FSG Châtel www.fsgchatel.ch – rubrique Gym-Hommes

LA SOCIETE DES PECHEURS à la ligne de la Veveyse a été fondée le 3 septembre 1937. Elle est affiliée à la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Pêche (FFSP).

La société gère un ruisseau d'élevage dans la région de Châtel-St-Denis/Semsaes. Elle y dépose à chaque printemps plusieurs milliers d'alevins de truites Fario qui sont à la fin de l'automne récupérés dans le but de repeupler les rivières du district.

Diverses activités jalonnent l'année. Le premier dimanche de mars, pour marquer l'ouverture de la saison de pêche en rivière, le comité organise une journée familiale pour ses membres.

Dans le courant du mois de juin, une animation est organisée au bord du lac de Montsalvens pour y découvrir les subtilités de la pêche au lac et partager un repas en commun dans un cadre superbe.

Pour clore la saison de pêche en rivière, le premier dimanche d'octobre et le premier samedi de novembre, deux animations sont organisées : la première à Châtel-St-Denis et la deuxième à la pisciculture de Neirivue avec pêche en étang et grillades.

Les personnes intéressées par notre sport, qui seront vite convaincues que c'en est un lors d'une journée de pêche dans les gorges de la Veveyse de Châtel ou dans la Mortivue au dessus de Semsaes, sont invitées à nous rejoindre.

Le président : Didier Colliard
Le secrétaire : Arnold Pasche

Société des Pêcheurs de la Veveyse,
c/o Didier Colliard, Le Bourg 238, 1618 Châtel Saint Denis
pecheurs_veveyse@romandie.com





GYM SANTE AINES

Châtel-St-Denis

Chaque mercredi de 9h30 à 10h30
Salle gymnastique de la Maison des Oeuvres
(sous le cinéma Sirius)

- **Pour le maintien de votre corps et de votre santé**
- **Pour le maintien de votre équilibre, force et souplesse**
- **Pour partager un moment d'amitié**

Venez essayer, sans aucun engagement !

Les monitrices, formées par Pro Senectute, se feront un plaisir de vous accueillir ou de vous renseigner.

Les horaires et le lieu restent inchangés, sauf modifications annoncées d'ici au mois de janvier 2018.

Mireille Gigandet : tél. 021 948 03 79

Mme Rita Pittet : tél. 026 912 60 20



CHÂTEL-ST-DENIS

F.S.G. La Persévérance

Nous souhaitons à nos membres, sponsors et à chacun de

Bonnes Fêtes et une Bonne Année 2018



**Horaires et informations pour chaque groupe
sur www.fsgchatel.ch**

Case postale 57
1618 Châtel-St-Denis



Ski-Club Châtel-St-Denis

La saison 2017/2018 va bientôt débuter et il est temps de vous informer de quelques dates importantes des événements organisés par le Ski-Club de Châtel-St-Denis.

Les cours **OJ Jeunesse** commenceront le 13 janvier 2018 aux Paccots, puis chaque samedi jusqu'au 3 mars 2018. Vous pouvez voir toutes les dates sur notre site internet : www.skiclubchatel.ch.

Le concours scolaire aura lieu le samedi 3 mars 2018.

Le Ski-Club a aussi planifié trois jours de courses qui seront organisées aux Paccots, soit :

- 3 février 2018 : Slalom (OJ) M12, M14, M16
- 4 février 2018 : Slalom (minimes) M11
- 4 mars 2018 : Derby du Pralet et des Paccots

N'oubliez pas de visiter notre site internet www.skiclubchatel.ch où vous trouverez encore d'autres informations utiles (classements, photos, etc...).

Nous vous souhaitons un bel hiver.



Le HC Veveyse est un club de Hockey de notre région qui permet aux enfants de 4 à 13 ans de pratiquer le hockey à la patinoire des Paccots.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Club des Patineurs de la Glâne et le HC Bulle pour dispenser une formation de qualité (dans toutes nos catégories) à tous les niveaux. Par la suite, nos enfants ont la possibilité d'intégrer le Club des Griffons Sud Fribourgeois.

Les objectifs principaux du mouvement junior sont :

- Permettre aux enfants de pratiquer le Hockey avec un encadrement adapté et dans un cadre motivant et convivial
- Apprendre les techniques de bases du hockey et progresser
- Apprendre le fair-play, l'esprit d'équipe, la discipline, la victoire et (aussi) la défaite
- Développer l'esprit d'équipe par l'organisation d'activités autour du Hockey (matchs de NLA, NLB,...)
- Recruter de nouveaux joueurs dans chaque catégorie afin de garantir la continuité de la formation sur les prochaines années
- ...ET surtout prendre du plaisir en pratiquant son sport préféré !

La saison a commencé et c'est avec plaisir que nous invitons tous ceux et celles qui souhaiteraient découvrir ce sport à nous retrouver à la patinoire. Notre site web www.hcveveyse.ch donne tous les détails nécessaires pour nous contacter ainsi que les horaires durant lesquels vous pouvez nous trouver à la patinoire.

Le 5 novembre 2017, le HC-Veveyse s'est associé au **Swiss Ice Hockey Day**. A cette occasion, plus de 85 enfants se sont retrouvés aux Paccots pour s'initier au hockey pour certains, et pour rencontrer les 5 joueurs de ligue nationale ainsi qu'une joueuse de la ligue féminine issue de notre mouvement junior Camille Huwiler de Semsales, qui joue actuellement avec l'équipe féminine de Neuchâtel et lutte pour une place dans l'équipe suisse féminine. C'est avec plaisir que nous accueillons des filles pour suivre la voie de Camille.

Merci à tous ces joueurs et merci aussi à Augustin, la mascotte de Gottéron, qui a animé la matinée au grand bonheur des petits.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le HC Veveyse de la manière suivante :

e-mail : moju@hcveveyse.ch Tel : 021 948 29 90
Courrier : Case Postale 212, 1618 Châtel-St-Denis



ACTIVITES POUR LA POPULATION

Calendrier scolaire des écoles enfantines et primaires		Repas de midi : Accueil extrascolaire, sur inscription uniquement.
Immaculée conception	Vendredi 8 décembre 2017	
Noël	Lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier 2018	
Carnaval	Lundi 12 au vendredi 16 février 2018	
Pâques	Vendredi 30 mars au vendredi 13 avril 2018	
1 ^{er} mai	Mardi 1 ^{er} mai 2018	
Ascension	Jeudi 10 et vendredi 11 mai 2018	
Pentecôte	Lundi 21 mai 2018	
Fête Dieu et congé	Jeudi 31 mai et vendredi 1 ^{er} juin 2018	
Fin de l'année scolaire	Vendredi 6 juillet 2018	

Sociétés locales culturelles	
Bussardmusicacademy : cours de musique, éveil musical, M. Claude Bussard	079 541 00 41
Châtel English, ateliers/cours d'anglais pour adultes/enfants : Mme Christine Kojic	077 466 63 50
Chorale de Châtel-St-Denis : Mme Anne-Marie Pilloud	021 948 01 80
Confrérie des Verres Solidaires : Case postale 186, 1618 Châtel-St-Denis	079 368 69 25
Conservatoire de Fribourg, cours de musique : instruction musicale et instrumentale	026 305 99 40
Eagle's Variety Big Band : M. Dominique Romanens, romanens.dominique@bluewin.ch	
Ecole d'Arts, de Dessin et de Peinture ATELIER INDIGO : Mme Sandra Leitao Kupferschmid	078 712 83 86
Ecole de musique de la Fanfare de Châtel-St-Denis : M. Adrian Jaquet	079 845 65 63
Fanfare de Châtel-St-Denis : M. Charles Ducrot, 1618 Châtel-St-Denis	079 212 07 25
Guggen, La Baveuse : M. Samuel Liniger	076 586 56 84
Guggen, Les K'SÔS : M. Blaise Vauthey	079 348 74 33
Jeunesse de Châtel-St-Denis : M. Frank Burgy, Ch. du Charavet 20, Châtel-St-Denis	079 317 09 40
Les Ecoles Musique Club : cours de musique, éveil musical, M. Laurent Michaud	026 912 09 19
Lè Takounè : amicale des patoisants de la Veveyse, Mme Rosemarie Dévaud	021 948 87 47
Maîtrise et Prémaîtrise : Mme Emilie Colliard, 1618 Châtel-St-Denis	079 298 15 20
Viva Langues, cours : Mme Virginia Maestri, 1618 Châtel-St-Denis, www.viva-langues.ch	078 854 61 27

Sociétés locales sportives	
Aquabike, cours : Mme Sybille Rubattel, piscine de Châtel-St-Denis	079 471 84 20
AthleticaVeveyse, Club d'athlétisme : Mme Nathalie Berthoud	077 435 18 19
Babette DANSE's : danses modernes et rétros, en cours privés uniquement	079 789 16 48
Boxing Club : M. François Gilliard, Rte de Champ Thomas 71	021 948 64 66
C.A.S. Dent-de-Lys, Section Jeunesse : Mme Marie-Pierre Matthey, mpmatthey@hotmail.com	079 364 60 42
& M. David Pilloud, Rte des Paccots 159, 1619 Les Paccots	079 232 02 63
Club des lutteurs de la Veveyse : M. Quentin Mosimann, CP 327, 1618 Châtel-St-Denis	079 484 60 78
Club Eagle's Team, Taekwondo : M. Americo Brito, 1618 Châtel-St-Denis	079 343 33 99
Cyclomaniacs Veveyse, cyclisme : M. Frédéric Pilloud, president@cyclomaniacs.ch	
Dance2Bfit, cours d'aérobic : Mme Lucie Favre	079 783 08 61
Ecole de danse : Mme Suzanne St-Cyr, Institut St-François de Sales	021 948 80 40
Ecole de Kravmaga Châtel-St-Denis : M. José Orellana, 1800 Vevey	078 794 07 67
Football-club : M. Jean-François Pachoud	079 416 21 86
FSG La Persévérance, gymnastique : M. Michel Perrottet	079 743 11 77
Groupe folklorique : Lè Dzintilyè, Mme Eliane Audergon	076 573 56 57
Hockey Club : M. Michaël Glauser, CP 212, 1618 Châtel-St-Denis	021 510 29 90
Karaté Club : M. Laurent Monod, Rte de Pra de Plan 5, 1618 Châtel-St-Denis	079 335 94 77
Judo Club : Mme Fanny Grandchamp, Le Bourg 126	021 948 06 54
Moto Club : M. Nicolas Liaudat, 1618 Châtel-St-Denis	076 380 41 39
Ski Club : M. Patrick Vauthey, 1618 Châtel-St-Denis	021 948 84 85
Société des carabiniers, tir 300 m : 1618 Châtel-St-Denis	
Responsable des jeunes David Feusi, dedezzzzz@hotmail.com	079 514 03 35
Tennis Club : M. Laurent Vilain, 1619 Les Paccots	021 948 62 44
Tir à air comprimé et petit calibre : M. Laurent Gabriel, 1617 Remaufens	021 948 03 68
Volley-ball Club : M. Bastien Mossier, 1617 Remaufens, comite@vbc-chatel.ch	
Zumba fitness, cours : Mme Cindy Vuichard, instructeur	079 912 18 69



ACTIVITES POUR LA POPULATION - Suite

Divers

Aïkido, cours d'art martial japonais : Eric et Anne-Laure Besson, Les Paccots	079 201 97 13 & 079 723 63 16
Atelier ART'CREA : Mme Céline Perroud, thérapeute, www.art-crea.ch	079 430 09 10
Ateliers « Parler pour que les enfants écoutent » : Mme Corinne Romanens Menoud	079 761 44 25
Atelier Transparence : Mmes Véronique Sparti-Eggs & Nadia Bagnoud	079 281 38 78 & 079 656 67 72
Cabinet de naturopathe-kinésologue : Mme Marianne Barnavol	021 691 39 91
Casa Yoga, nouvelle approche du yoga : Mme Bouchra Fracheboud	021 948 62 56 & 079 673 01 56
Cours d'appui en anglais et français : Mme Valentine Yerly, valentine.yerly@hotmail.com	079 538 63 76
Ecole de formation aux élixirs floraux : Mme Isabelle Seghin, Châtel, www.ecoleelixirsfloraux.blogspot.com	
Ecole du dos & du mouvement (enfant, adulte & senior) : Jeanie Monnard	079 754 46 18 & 021 948 61 43
Elevage de chats de Sibérie : Mme Catherine Bissegger, www.nikopol.ch	078 724 88 12
Ergo Châtel : Mme Catherine Falconnier, ergothérapeute	078 800 72 58
Infirmière thérapeute en cosmétique énergétique et drainages lymphatiques : Mme Isabelle Guenat, Châtel-St-Denis	079 652 37 84
Naturopathe : Mme Philippa Egger, Châtel-St-Denis, Ch. du Clos à Golet 6	079 947 15 53
Pilates Harmony : cours de pilates, 1618 Châtel-St-Denis	078 614 43 33 & 021 947 40 92
Tai Ji : Mme Fanny Wang, cours en petits groupes les mardis et vendredis	078 722 18 82
Yoga – Centre Avigal (prénatal, tous niveaux) : Mme Dana Ruch, www.avigalyoga.ch	021 922 52 60
Yoga « Espace heureux » : Mme Patricia Mazou, Les Paccots, www.yoga-espaceheureux.ch	079 627 97 21

MEMENTO

Administration communale :

Horaires : du lundi au vendredi 08h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00 (18h00 le jeudi) – vendredi après-midi fermé		
Secrétariat - Contrôle des habitants	Fax 021 948 22 15	021 948 22 11
Département des finances - Impôts		021 948 22 12
Agence AVS : Vasta Chantal		021 948 22 18
Département technique : ouvert le lundi, mardi et jeudi (horaires administration)		021 948 22 13
Service social : permanence lundi et jeudi, de 08h30 à 11h30		021 948 22 16
Police communale : MM. Dominique Maillard et Pierre-Alain Thürler		021 948 22 17
Service des bâtiments : Vienne Bertrand et Colliard Jacky		021 948 22 07
Administration des écoles : Veri Florence, tous les matins (horaires administration)		021 948 22 09
Accueil extrascolaire, repas : Allaman Stéphanie, mercredi et jeudi matin		021 948 22 11

Santé :

Ambulance du Sud fribourgeois		144
Centre médical de la Veveyse, Châtel-St-Denis		021 948 28 28
Hôpital fribourgeois, site de Riaz		026 919 91 11
RSSV : aide et soins à domicile & puériculture, www.rssv.ch		021 948 61 61
Service de garde médicale pour la Veveyse		026 350 11 40
Fondation La Belle Etoile :	direction et atelier / foyer	021 948 30 40 / 50
Fédération suisse des sages-femmes, section Fribourg : www.sage-femme-fribourg.ch		

Services :

Service d'Entraide : Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70		077 423 48 99
Repas chauds à domicile : Mme Véronique Vienne, Ch. de Champ Bally 19		077 449 05 49
Passepartout Veveyse (service de déplacements) : réservation		021 948 11 00
Association Vivre avec la mort (Pro Senectute) : du lundi au vendredi, de 08h00 à 19h00		026 424 00 80
Pro Infirmis Veveyse : Rte des Arsenaux 9, CP 98, 1700 Fribourg		026 347 40 00
Consultation conjugale : Rue de Romont 29-31, Fribourg sur rendez-vous, lun-ven 14h00-17h00		026 322 54 77
Cartons du Cœur : Granges-Veveyse		021 947 43 23
SOS Futures Mamans		0844 222 333

Magasins de deuxième main :

Croix-Rouge : Boutique Zig-Zag seconde main : Rte de la Coula 51, Châtel-St-Denis		021 948 98 80
-----------------------------------------------------------------------------------	--	---------------

Aînés :

Maison Saint-Joseph : maison de retraite médicalisée (longs/courts séjours), Ch. de la Racca 15		021 948 11 22
Agence AVS : Mme Chantal Vasta, Administration communale		021 948 22 18
Pro Senectute Veveyse : Mme Marion Bapst		026 347 12 40
Gymnastique du 3 ^{ème} âge : Mme Mireille Gigandet, Impasse de Souvy 14, 1617 Remaufens		021 948 03 79

Juniors :

Pro Juventute Veveyse (secrétariat) : Mme Valérie Genoud, Rte de Fruence 73, Châtel-St-Denis		021 948 01 33
Pro Juventute Veveyse, Babysitting : Mme Béatrice Stuby, Semsales, bstuby@bluewin.ch ou		077 400 73 67
Association d'accueil familial de jour de la Veveyse : Ch. du Clos 3, 1616 Attalens		021 947 57 75
Crèche : « Les Pitchounes », Route de Vevey 115, Châtel-St-Denis		021 948 79 00
Centre de puériculture, RSSV : Châtel-St-Denis, consultation gratuite sans rdv, consulter le site www.rssv.ch/puericulture		021 948 61 03 079 753 52 23
Ecole maternelle : « Les Gazouillis », Route de l'Eglise 71, Châtel-St-Denis		021 948 91 30
Ludothèque : « La Trotinette », Ch. de l'Eglise 12, 1 ^{er} mercredi du mois et le vendredi 16h à 18h		021 948 92 06
Atelier jeunesse de la Veveyse : Place d'Armes 5, Châtel-St-Denis		079 409 87 57

Divers :

Préfecture de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 128, Châtel-St-Denis		026 305 94 10
Justice de paix de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 197, 1618 Châtel-St-Denis		026 305 86 80
Office du Tourisme : location chalets, appartements, renseignements		021 948 84 56
Paroisse catholique : Ch. de l'Eglise 21, Châtel-St-Denis, secretariat@upstdenis.ch		021 948 73 23
Paroisse protestante : Le Gottau 9, Châtel-St-Denis, secretariat@protestant-laveveyse.ch		021 948 78 24
Etat civil du canton de Fribourg : office@etatcivil@fr.ch		026 305 14 17
Bibliothèque publique de la Veveyse : Ch. des Crêts 9 (COV)		021 948 64 14
Garde-faune : M. José Genoud		079 397 96 87
Gendarmerie : Ch. du Château 11, Châtel-St-Denis		026 305 94 30
Ramoneur : M. Claude Bach, Rte de la Gare 14, 1673 Ecublens		079 228 23 84